

LE JOUR

D'ALGERIE

V o t r e q u o t i d i e n n a t i o n a l

Quatorzième année - N° 4159 - Jeudi 27 avril 2017 - Prix : 10 DA

Examens de fin d'année

Les dates de retrait des convocations annoncées

Page 24



Visite de travail

Sellal aujourd'hui à Tamanrasset

Page 4

L'étrange silence de Djamel Ould Abbès

Par Mohamed Habili

Aux législatives précédentes, celles de 2012, le RND est arrivé deuxième mais très loin derrière le FLN, ainsi qu'il convient à une force d'appoint. Pour le moins, il ne fait pas le poids avec sa moisson de 70 sièges mise en regard des 221 sièges qui sont revenus au FLN, le parti du président de la République. Son score serait plutôt comparable au score du rival arrivé en troisième position – en l'occurrence l'Alliance de l'Algérie verte, qui comme on le sait n'a rien d'écologique, et qui d'ailleurs a changé à la fois de nom de composantes. Le RND appartient à la majorité présidentielle mais ravalé au statut de parent pauvre, très pauvre même, même si sans lui le FLN n'aurait pas la majorité pour voter les lois, ce qui aurait posé pas mal de problèmes au gouvernement ces cinq dernières années. De là la question qui se pose de savoir s'il va y avoir une redistribution des cartes lors des législatives du 4 mai en sa faveur au sein de la majorité présidentielle, s'il va rester une quantité négligeable quoique utile, ou si tout au contraire il va encore une fois régresser. Il risque plus grave encore, à vrai dire : qu'il perde son rang de deuxième force politique, au profit par exemple d'une des deux alliances islamistes, ou peut-être des deux à la fois, ce qui dans les deux cas pourrait bien signer sa disparition.

Suite en page 3

Le président de la HIISE, Abdelouahab Derbal, à Tizi Ouzou :

«La chkara est une honte»

● Législatives 2017/Deux candidats handicapés en lice



A une question relative aux dépassements enregistrés par son instance durant la campagne électorale des prochaines législatives, Derbal a qualifié ces atteintes de pratiques d'«une société sous-développée», tout en appelant à travailler pour que celles-ci cessent. Lire page 2

A J-8

Partis et candidats entament le dernier virage

Page 3

Six associations de musique andalouse l'honorent

Vibrant hommage à Brahim Benladjreb

Page 13

Le président de la HIISE, Abdelouahab Derbal, à Tizi Ouzou :

«La chkara est une honte»

■ A une question relative aux dépassements enregistrés par son instance durant la campagne électorale des prochaines législatives, Derbal a qualifié ces atteintes de pratiques d'«une société sous-développée», tout en appelant à travailler pour que celles-ci cessent.

Par Hamid Messir

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (Hiise), Abdelouahab Derbal, a qualifié, hier, le recours des candidats à l'argent sale pour financer leur campagne électorale de



PHOTO: R.

pratique honteuse qu'il est difficile de contrôler dans une économie où existe l'informel. «La chkra est une honte», a affirmé, dans le même sillage, Abdelouahab Derbal au cours

d'une conférence de presse animée à Tizi Ouzou au terme de sa visite dans cette wilaya à l'effet de prendre connaissance du travail de la commission locale de la Hiise. Derbal n'a pas

manqué de donner des exemples de financement de la campagne électorale sans que l'on puisse savoir sa provenance et son montant. A une question relative aux dépassements enregistrés par son instance durant la campagne électorale des prochaines législatives, Derbal a qualifié ces atteintes de pratiques d'«une société sous-développée», tout en appelant à travailler pour que celles-ci cessent. Néanmoins il a estimé que les atteintes enregistrées par la Hiise ne l'inquiètent pas et restent dans les limites tolérables. S'agissant de ceux qui crient déjà à la fraude, Abdelouahab Derbal trouve qu'il est trop tôt de lancer de telles accusations avant de souligner que ces gens ont plutôt peur de la transparence du scrutin. Pour lui, il est inexplicable que l'on parle de fraude avant son déroulement. La couverture médiatique de certains volets en relation avec la campagne électorale des législatives, comme l'affaire des candidats sans photo sur les affiches, a été sévèrement critiquée par le

président de la Hiise. Il trouve qu'il est impensable que l'on qualifie le fait de ne pas publier la photo d'un candidat de «scandale» si ce n'est cet intérêt de cette presse de «vendre plus». Selon lui, la presse a un rôle plus important et essentiel à jouer dans la pratique politique que de s'adonner aux informations sensationnelles. A une autre question sur l'usage des réseaux sociaux dans la campagne électorale, Derbal estime qu'il n'est pas judicieux de les bloquer même s'il n'a pas manqué de relever de graves atteintes frôlant l'insulte et l'invective commises sur la toile, laquelle reste incontrôlable. Il est à noter, par ailleurs, que le président de la Hiise a visité la salle des opérations du vote au niveau de la DRAG, des sites d'affichage et les locaux de la représentation locale de son instance. Au sujet de l'organisation mise en place en prévision du scrutin du 4 mai prochain, il a déclaré que Tizi Ouzou reste «exemplaire» en la matière.

H. M.

Législatives 2017

Deux candidats handicapés en lice

Pour venir à bout des idées reçues réduisant les personnes handicapées à leur situation, des citoyens victimes et bons à rien, certains d'entre eux ont décidé de prouver le contraire. C'est le cas de Yacine Mira, Docteur en communication politique et président de l'Association nationale de droits et solidarité avec les aveugles, et de Samir Zibouche, président de la ligue handisport à Tipasa. Tous deux, en tête de liste dans les wilayas d'Alger pour le premier et Tipasa pour le second, sont encouragés vivement par Madame Atika El Mamri, présidente de la Fédération algérienne des personnes handicapées, (Faph). Ces candidats ont signé un engagement solennel concernant leur programme pour les législatives, hier, au forum d'El Moudjahid à Alger. Versement d'une pension de compensation du handicapé, calculée sur les besoins de cette catégorie qui ne doit pas être inférieure à celle de la pension octroyée aux personnes handicapées relevant du ministère du Moudjahidine. Une aide financière pour les parents ayant des enfants handicapés à charge en fonction de leurs besoins quotidiens. Plus d'aménagement des lieux, places et moyens de transport pour les handicapés. La scolarité pour tous les enfants en situation de handicap et ce, sans exception...etc. Tels sont les principaux droits revendiqués par la Fédération algérienne des personnes handicapées que les deux candidats, à chacun son parti, désirent réaliser si toutefois ils sont élus. «Notre handicap n'est pas notre identité, nous sommes perdus dans les



PHOTO: SORAYAJ. A.

concepts lorsqu'on écoute la société, tant que les mots «victime» et «meskin» restent le seul moyen de désigner la personne handicapée, rien ne changera et nos droits resteront en berne», a déploré Yacine Mira. Ajoutant

que l'«on doit bannir ces représentations de la mémoire collective pour que cela change». Cependant, concernant les raisons ayant poussé les deux candidats à se présenter pour avoir une voix à l'APN, c'est d'abord,

Les trois questions du Jour

Entretien avec Yacine Mira, Docteur en communication politique et président de l'Association nationale des droits et solidarité avec les aveugles, tête de liste candidat aux prochaines législatives

Le jour d'Algérie : Votre opinion sur les conditions des personnes handicapées actuellement en Algérie ?

Yacine Mira : La prise en charge des handicapés en Algérie n'est pas encore réussie. Je pense que c'est par l'application de la loi et son suivi qu'on peut améliorer les choses quant aux droits et prise en charge du handicapé chez nous.

Est-ce la raison qui vous a poussé à vous présenter en tant que candidat aux élections ?

D'abord, je porte la voix de tous les Algériens pour améliorer leur quotidien. Bien sûr, je serais un pont et représentant concernant les besoins particuliers des personnes handicapées si je suis élu, mais je reste un citoyen à l'écoute de tout le peuple avant tout.

Votre impression sur la participation des handicapés aux prochaines élections ?

Je suis optimiste sans quoi je ne serais pas là. A mon avis, il y a aura une forte participation des gens ayant un handicap car ils



PHOTO: SORAYAJ. A.

en ont marre de cette situation. Tous aspirent au changement.

Y. D.

la conjoncture que vivent actuellement les handicapés en Algérie. Les problèmes ne manquent pas, à commencer par la modique somme de 4 000 dinars par mois pour les personnes handicapées. Sans oublier que celle-ci connaît des retards parfois dans le délai de sa perception.

Des retards de 6 à 8 mois pour percevoir la pension de la honte

«Nous ne voulons pas de charité, mais plutôt des droits, les 4 000 DA perçus par les handicapés en guise d'aide connaissent parfois des retard de 6 à 8 mois. Le problème réside souvent au niveau des APC, et non des ministères, les autorités locales paient en premier toutes leurs dettes pour arriver en dernier au virement de la pension de handicapé», a souligné M^{me} El Mamri. A ce propos, elle a ajouté que les handicapés veulent une dignité, des droits et non l'absence de considération. De surcroît, la présidente de la Faph a montré du doigt le marasme bureaucratique qui pèse souvent sur les handicapés en allant chercher leur droit. Comme exemple, elle a cité la prise en charge de ces derniers qui, parfois, à cause de lourdeurs administratives de tous genres n'a pas lieu. «Il y a eu des réductions concernant la vente d'appareils pour handicapés et voitures adaptées, en raison des contraintes de paperasse comme l'autorisation administrative, comme si la carte de handicapé à elle seule ne suffit pas. Il arrive que les handicapés abdiquent».

Yacine Djadel

Ouyahia à Béjaïa

«Réviser la politique de subvention et fixer le seuil du bénéfice»

■ Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND) et chef de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, a déroulé, hier à Béjaïa, le programme de son parti dans le cadre de la campagne électorale des élections législatives du 04 mai prochain.

Par Hocine Cherfa

Un programme qu'il a décliné en quatre principaux axes, à savoir la paix, la stabilité et la sécurité du pays, la bonne gouvernance, le développement par la construction d'une économie forte de façon à consacrer une indépendance au pétrole et enfin une politique sociale dynamique, juste et solidaire. Devant une assistance nombreuse, le chef de file du RND a beaucoup insisté sur la sauvegarde et la préservation de l'unité, la stabilité et la sécurité du pays. Il dira: «la stabilité du pays c'est l'essence même du parti qui est né dans la douleur des années sombres». Son rôle est justement de faire en sorte de préserver la patrie et la défendre comme l'ont fait nos aînés. Le RND déclare-t-il «est le parti des moudjahidines, des patriotes jaloux de leur pays et son combat est nourri de celui de la génération de novembre ou plutôt il est sa continuité même». Pour Ahmed Ouyahia «sans la paix, la stabilité et la sécurité il ne peut y avoir de développement économique, social et politique». Il a ensuite loué le rôle de la Kabylie durant la décennie noire et les crises qu'a traversées le pays. Il dira: «la Kabylie s'est toujours distinguée par son combat en faveur de la stabilité et l'unité du pays». Il poursuit: «l'Algérie ne sera jamais divisée», allusion faite aux revendications du MAK. Il s'interrogera à ce sujet, en disant, «peut-on demander l'indépendance quand il n'y a pas d'ennemi?». Au sujet de la bonne gouvernance, le chef de file du RND a plaidé pour «une gestion décentralisée avec plus de pouvoir aux collectivités locales tant



Ph/D.R.

sur la liberté d'initiatives que de la fiscalité». A ce propos, il dira: «la centralisation a fait perdre beaucoup de projets à la région et a retardé beaucoup d'autres». Il citera le projet du CHU de Béjaïa, dont la concrétisation devra attendre encore, alors qu'il «aurait pu être réalisé si la décision était entre les mains des autorités de wilaya». «Il y a nécessité», dit-il, d'«accélérer la transition économique pour débarrasser le pays de la dépendance pétrolière», car, «le pays ne peut plus dépendre des fluctuations du prix du pétrole et les injonctions du FMI», ajoute-t-il.

Autrement dit, les schémas qui ont conduit le pays à la crise qu'il avait connue par le passé. Il a plaidé encore pour la poursuite par l'Etat du soutien à l'investissement et aussi la mise en œuvre d'un programme spécial pour les montagnes, à l'image de celui accordé au Sud du pays et la région des Hauts plateaux. Concernant l'austérité, il estime qu'«elle ne devra toucher que les produits de luxe pour garantir une répartition équitable des richesses», indique-t-il. Il déroule d'autres mesures sociales notamment «la poursuite des aides attribuées aux démunis, le

remplacement du couffin du ramadhan par la remise des chèques, le soutien aux produits de première nécessité par la révision de la politique actuelle par un seuil du droit au bénéfice». M. Ouyahia s'engage par ailleurs, à relever le seuil salarial fixé pour postuler à l'obtention d'un logement social, le soutien par l'Etat des locataires à raison de 50% du prix locatif, octroi de prêts aux fonctionnaires pour l'acquisition de logements auprès des promoteurs privés... H. C.

A J-8

Partis et candidats entament le dernier virage

Au 18^e jour de la campagne électorale, les partis et formations politiques candidats aux élections législatives du 4 mai prochain ont estimé hier à travers leurs différents déplacements dans les wilayas, que ce scrutin législatif doit permettre de dégager une Assemblée crédible jouissant d'une composante compétente ayant la capacité de prendre en charge les préoccupations des citoyens, de contribuer au développement socio-économique du pays et à l'édification d'un Etat fort.

Le président du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounes, qui a réitéré son appel à un vote massif pour «préserver l'unité nationale et la stabilité du pays», considérera

que les prochaines élections constituent un «gage pour un changement pacifique». Aussi, a-t-il insisté sur la nécessité d'aller en force aux urnes le 4 mai, afin notamment, de «faire barrage aux partisans du boycott et permettre d'asseoir un Etat fort et solide» en votant pour les candidats intégrés. Il est temps de «s'unir pour l'édification d'un Etat fort à travers l'élection d'un Parlement représentatif de toutes les couches sociales», a lancé Benyounes.

Pour sa part, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a qualifié la campagne électorale de «timide», imputant le désintérêt des citoyens au bilan «négligeant» du Parlement sortant, qui a «conduit

à la paupérisation du peuple à travers plusieurs lois ne servant pas la politique sociale». Et d'ajouter que son parti militait pour les libertés sociales, la dépenalisation des délits de presse, la révision du système d'immunité pour les parlementaires et la lutte contre la corruption.

De son côté, le président du mouvement El Islah, Filali Ghouini, a exhorté lors d'un meeting les citoyens à choisir «les candidats les plus compétents capables de transmettre leurs voix aux plus hautes instances et à prendre en charge leurs préoccupations». Et de souligner l'importance de «vaincre le phénomène de l'absentéisme» grâce à une parti-

icipation «forte et responsable». Les dirigeants de l'Union Nahda-Adala-Bina ont plaidé, eux, pour la stabilité politique qui, selon Mohamed Douibi, secrétaire général du mouvement Nahda, «ne peut se produire qu'avec des élections libres et régulières donnant lieu à un Parlement et un gouvernement légitimes». Dans cet esprit, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderezzak Makri, représentant de l'Alliance MSP-Front du changement (FC), appelant lui aussi à une participation massive aux prochaines législatives, plaidera pour «un gouvernement consensuel regroupant toutes les forces politiques».

Linda Naili

LA QUESTION DU JOUR

L'étrange silence de Djamel Ould Abbès

suite de la page Une

O r il existe pour lui cette fois-ci une vraie opportunité de prendre au FLN de quoi améliorer dans une certaine mesure le rapport de force en sa faveur. Celui-ci est en effet empêtré dans l'affaire du passé révolutionnaire de son secrétaire général Djamel Ould Abbès, contesté déjà par trois anciens moudjahidines, dont à ce jour rien ne permet de mettre la parole en doute. Qu'il soit cependant clair : ce que ces trois anciens moudjahidines (Abdelkader Abid, Abdelkader Guerroudj, Hocine Senoussi) contestent ce n'est pas tant le passé révolutionnaire de l'actuel secrétaire général du FLN que le titre d'ancien condamné à mort, dont il s'est vanté alors que personne ne lui demandait rien. Bien entendu, dans l'état actuel des choses, il faut se garder de se ranger résolument d'un côté ou de l'autre. On a d'ailleurs de la peine à croire que Ould Abbès se fasse passer faussement pour ce qu'il ne fut pas. Le président Bouteflika n'accepterait sans doute pas à la tête du FLN quelqu'un qui se flatterait d'un passé qui n'est pas le sien. Jusqu'à donc plus informé, il convient d'observer une sorte de neutralité positive, c'est-à-dire nourrir un préjugé quelque peu favorable à Ould Abbès. Cette attitude n'empêche pas de voir que son silence après les graves accusations portées contre lui ne peut être que nuisible au FLN à la veille d'une importante échéance électorale. A la surface, cela n'a l'air de rien, mais en réalité il n'est question que de cela dans les chaumières. Bien des électeurs acquis au courant nationaliste iront le 4 mai aux urnes avec un énorme point d'interrogation dans la tête relatif au vrai passé révolutionnaire du secrétaire général du FLN. Et c'est lui, le FLN, qui risque de payer la facture. De la payer au RND, en premier lieu selon toute vraisemblance. Quel que soit son passé révolutionnaire, Ould Abbès n'avait pas à s'en faire gloire alors que personne ne lui cherchait noise à cet égard. Il devait pourtant savoir qu'il a des opposants et qu'ils ne manqueraient pas de lui demander d'apporter les preuves de ses affirmations. Mais maintenant que la bête a été commise, il ne peut pas faire comme si de rien n'était, car cela nuirait à son parti. L'intérêt de celui-ci voudrait qu'il réponde à ses censeurs avant le 4 mai.

M. H.

Visite de travail

Sellal aujourd'hui à Tamanrasset

■ Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est attendu aujourd'hui à Tamanrasset, où il doit effectuer une visite de travail d'une journée au cours de laquelle il inspectera l'état d'exécution du programme de développement de la wilaya.

Par Salem K.

S'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du programme du président de la République Abdelaziz Bouteflika, le Premier ministre va inaugurer, lancer et inspecter une série de projets et d'installations, relevant des secteurs des Ressources en eau, de l'Energie, l'Agriculture, l'Industrie, l'Urbanisme, l'Education, la Santé et les Télécommunications. M. Sellal va, selon le programme de visite, entamer sa tournée de travail par l'inauguration, au niveau de la wilaya déléguée d'In-Salah (750 km au nord de Tamanrasset), de la station de déminéralisation de l'eau par osmose inversée d'une capacité de 50 000 m³/jour extensible à 100 000 m³/jour devant assurer une dotation en eau douce déminéralisée (moins de 0,6 gr/litre) au profit des populations d'In-Salah, Tamanrasset, et des localités environnantes. Il va ensuite inaugurer l'usine de traitement de gaz de Hassi-Moumène d'une capacité de 14 millions m³, exploitée en association entre Sonatrach et ISG-Petrofac, et visiter le projet de gazoduc Hassi-Moumène/In-Salah sur 49 km. M. Sellal procédera, en outre, à la mise en service des projets d'électrification rurale et de distribution publique du gaz naturel dans la zone de Sahla-Ouest (In-Salah), avant de visiter un périmètre agricole de 1 600 ha à Fegouaret-Ezzoua (35 km d'In-Salah). Avant de se rendre au chef-lieu de wilaya de Tamanrasset, le Premier ministre va poser la première pierre d'un complexe de production de matériaux de construction (marbre et granit) à Tit (40 km au nord de Tamanrasset), d'une capacité de production de 16 000 m³/j et devant entrer en exploitation au premier trimestre 2018. Il s'enquerra ensuite du nouveau pôle urbain d'Inkouf (chef-lieu de wilaya), où une présentation lui sera faite sur les réalisations des

voies de réseaux divers et sur les équipements intégrés à ce pôle urbain (ZHUN). Abdelmalek Sellal procédera par la suite à la pose de la première pierre d'un hôpital de 240 lits à Tamanrasset, d'un coût de 5,7 milliards DA et devant être livré vers la fin 2019, avant d'inaugurer la station de propane de 2x800 m³, localisée dans la zone de Sersouf, puis un collège d'enseignement moyen de type B-6 au quartier Tafsit. Il visitera, par ailleurs, la station terrestre des télécommunications de Tamanrasset, où une présentation lui sera faite sur le programme de développement des réseaux filaires et satellitaires de télécommunications dans le sud du pays. Lors de cette visite de travail et d'inspection d'une journée, qui sera couronnée par une rencontre avec la société civile au siège de la wilaya, Abdelmalek Sellal sera accompagné d'une délégation ministérielle.

S. K./APS



PHD. R.

Grève des praticiens de la santé publique Le ministère de la Santé réagit

Le département de Abdelmalek Boudiaf affirme que le recours des praticiens de la santé publique au mouvement de grève en ce moment précis est «injustifié», affirmant, toutefois, que cette grève, entamée depuis lundi, a été «faiblement suivie». Pour le conseiller chargé de la communication au ministère de la Santé, Slim Belkessam, «rien ne justifie le recours à cette grève cyclique en ce moment précis». Il a estimé que le taux de suivi de la grève à «1.5%» à l'échelle nationale, dont un niveau de «0% dans 28 wilayas», ajoutant que les structures de la santé «fonctionnent normalement, y compris les hôpitaux». Pour le conseiller du ministère de la Santé, «la grève n'est pas perceptible et a été déclarée illégale par un jugement du tribunal». Affirmant l'existence d'«une mauvaise foi dans le discours» du syndicat, à l'origine du débrayage, il a qualifié le mouvement de protestation de «non-événement». «Les griefs retenus contre l'administration ne sont pas fondés», a-t-il poursuivi, notant que «l'ensemble des syndicats du secteur ont été associés aux discussions sur le projet de la loi sur la santé, y compris le Syndicat national des praticiens de la santé publique (Snpsp) qui a remis ses contributions à ce sujet». «Tous les partenaires sociaux ont été

consultés, si bien que le projet de loi a été enrichi, passant de 230 articles à 470», a-t-il argumenté. Au sujet des revendications soulevées, Belkessam a soutenu que certaines d'entre elles ont été «prises en charge», certaines sont en cours de traitement, tandis que d'autres ne peuvent être satisfaites «actuellement», citant le dossier du statut particulier. Le président du Snpsp, Lyes Merabet, a indiqué, quant à lui, que le taux de suivi de la grève, en fin de matinée du deuxième jour, a été de «70% sur l'ensemble des structures publiques, à savoir les établissements de santé publique de proximité (ESPS) ainsi que les établissements publics hospitaliers (EPH)». Il a déploré le fait que le ministère de tutelle «n'ait pas reçu la délégation du syndicat, laquelle a organisé, en fin de matinée, un rassemblement devant le siège de ce département à Alger». Se référant à la loi 90-02 relative au travail, M. Merabet a regretté, à ce propos, que la tutelle «n'ait pas convoqué une réunion de conciliation, conformément aux dispositions de l'article 45». S'agissant des revendications socioprofessionnelles, il a soutenu que «tous les dossiers ne sont pas pris en charge et que certains demeurent en suspens», citant ceux inhérents au statut particulier, à

l'intégration des doctorants en médecine dentaire et en pharmacie. Il a, par ailleurs, fait savoir qu'une réunion d'évaluation sera convoquée incessamment par le Conseil national du syndicat pour «décider de la suite à réserver à ce mouvement de débrayage». Le mouvement de grève a été peu suivi à son 2^e jour, au niveau de certaines structures de la santé publique d'Alger, a constaté l'APS. Au service des Urgences du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha-Pacha, le rythme de travail est habituel avec une forte affluence des patients. «Nous travaillons le plus normalement du monde dans ce service», assure un médecin généraliste. Dans la salle de soins Bellaâredj, relevant de l'EPSP Sidi M'hamed, tous les services étaient fonctionnels, comme l'atteste la présence de patients en attente de consultations.

Au niveau des neuf structures relevant de l'EPSPS de Sidi M'hamed, le taux de suivi de la grève a atteint «plus de 8% au premier jour et plus de 13% en fin de matinée du second jour de la grève», révèle la sous-directrice chargée des activités des services de santé de cet établissement, M^{me} Djilali Nadia à la même source.

Louiza Ait Ramdane

Conseil national des droits de l'homme

Une spécialité universitaire consacrée à la gériatrie proposée

Le Conseil national des droits de l'homme a proposé l'instauration d'une nouvelle spécialité à la faculté de médecine consacrée à la gériatrie, outre la garantie des commodités publiques et des moyens de transport pour faciliter le déplacement de cette catégorie, a indiqué un communiqué du Conseil publié la veille de la journée nationale des personnes âgées, coïncidant avec le 27 avril. «Les autorités publiques continuent à

accorder une importance extrême à la catégorie des personnes âgées, consacrée dans l'article 72 de la Constitution, révisée en 2016, prévoyant que la famille et l'Etat protègent les personnes âgées», précise le communiqué, soulignant que cet article était une référence pour l'action des autorités publiques qui œuvrent constamment à améliorer les conditions de prise en charge des personnes âgées, à travers, entre autres, la création d'une

nouvelle spécialité consacrée à la gériatrie à la faculté de médecine et l'ouverture d'un service gériatrique au niveau des hôpitaux. Le Conseil plaide pour «la prise en charge à domicile des personnes âgées malades (soins à domicile)», insistant sur «les difficultés rencontrées par cette catégorie dans sa vie quotidienne». L'Algérie a connu «un important progrès» socio-économique, marqué par l'amélioration de la situation économique et des

conditions de vie des Algériens, rappelle le Conseil. La prise en charge sanitaire garantie à partir de la santé scolaire jusqu'à la vieillesse a permis de relever l'espérance de vie des Algériens, a-t-il dit. Pour toutes ces raisons, les autorités publiques ont procédé à l'ouverture de plusieurs centres pour personnes âgées, en sus de la couverture sanitaires assurée à cette catégorie. Se référant à l'article 72 de la Constitution, le Conseil a affirmé que la famille,

étant le noyau de la société, doit protéger les personnes âgées et leur accorder «attention, soin et tendresse», indiquant que «le rôle de l'Etat est primordial» dans «la prise de mesures incitatives» afin d'encourager les familles à «s'occuper des personnes âgées et la réactivation des procédures pénales concernant l'abandon des personnes âgées par leurs enfants, la violence et la maltraitance de cette catégorie». Y. N.

Baisse de la production de pétrole

Réunion de l'Opep le 25 mai à Vienne

■ Les pays membres de l'Opep décideront, le 25 mai prochain à Vienne (Autriche), de la prolongation de six mois ou du gel de la durée de la baisse de la production de pétrole, mesure entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier, a annoncé, à Tiaret, le ministre de l'Energie, Noureddine Bouterfa.

Par Salem K.

Le ministre a déclaré, au cours d'un point de presse tenu en marge de sa visite de travail dans la wilaya de Tiaret, que cette décision sera tranchée, après concertation avec les pays membres de l'Opep. Une commission spécialisée constituée de représentants de plusieurs membres de l'Organisation se penche sur ce dossier avant de présenter son rapport lors de la réunion du 25 mai prochain, a-t-il souligné. Par ailleurs, Noureddine Bouterfa, qui assure également l'intérim du ministère des Ressources en eau et de l'Environnement, a indiqué que l'Algérie est favorable pour prolonger la durée de la baisse de la production de pétrole, autour de 1, 8 million de barils/jour, a été décidée la fin de l'année dernière à Vienne, lors de la réunion de l'Opep. Elle devra s'achever en juillet prochain.

Lancement du forage d'un puits de pétrole à Sirghine

Par ailleurs, le ministre de l'Energie, Noureddine Bouterfa, a procédé, à Tiaret, au lancement du forage d'un puits de pétrole à Sirghine, dans le cadre du partenariat entre Sonatrach et deux sociétés, américaine et espa-

PH > D. R.



gnole. Ce projet, inscrit dans le cadre des nouvelles découvertes pétrolières dans la région Nord du pays, intervient après une étude géologique touchant la région de Boughzoul, sur une superficie de 1 300 km² où se trouvent six autres puits, selon les explications fournies. Le directeur des explorations du groupe Sonatrach, Youcef Khanfar, a souligné que la région Nord du pays est inexploitée dans le domaine des hydrocarbures, ajoutant que le nombre des puits explorés depuis la

période coloniale dépasse les 100 puits. Les résultats de ce forage seront connus dans 90 jours, a-t-on indiqué, ajoutant qu'il s'agit du second forage ayant permis la découverte de pétrole dans la région de Rahouia. Ce projet sera exploitable après cinq mois en cas de confirmation de la découverte, a souligné le même responsable, signalant que la profondeur de ce forage est de 3 000 mètres. Le vice-président de Sonatrach chargé de l'exploitation et l'exploration, Salah Mekmouche, a

précisé à la presse que le projet est concrétisé en partenariat entre le groupe pétrolier national et les sociétés espagnole Repsol et américaine Shell suivant la règle 51/49 avec un investissement de l'ordre de 16 millions USD. Par ailleurs, le ministre a procédé à la mise en service du projet d'alimentation de 145 foyers du village de Kharba (Sougueur) en gaz naturel. Ce projet entrant dans le cadre du quinquennat 2010-2014 a nécessité un montant de 190 millions DA. Les travaux ont porté sur le

transport sur 10,7 km et un réseau de distribution long de 3 km. En inaugurant ce projet, le ministre a annoncé que Tiaret est considérée parmi les meilleures wilayas du pays en matière de couverture en gaz naturel avec un taux dépassant les 84 pc. Le programme de la visite du ministre a porté également sur la mise en service d'un transformateur électrique de 30 à 60 kilovolts devant alimenter six communes. L'école Mustapha-Terchoune, située dans la localité d'Ain Rajah, dans la commune de Sirghine, a été alimentée, lors de cette visite, en gaz propane pour les besoins de chauffage au lieu du mazout. Ce projet est financé par la wilaya et a touché 149 établissements scolaires du primaire. Noureddine Bouterfa a visité le centre de Nadhor de pompage de gaz à Naïma, avant d'inaugurer une station service de la commune de Ksar Chellala et a mis en service un projet de transfert des lignes électriques vers Es Sénia. En suivant un exposé sur les projets de raccordement au réseau de gaz de ville, M. Bouterfa a noté que le projet d'alimentation des zones de Bounoual, Sidi Ameur, Sidi Allal et Sidi Bakhti, accuse un retard pour la réalisation du réseau de transport. Le projet a nécessité un montant de plus de 3,8 millions DA, un coût exagéré, selon le ministre.

S. K./APS

Sous-traitance

Introduction de nouvelles dispositions dans la prochaine loi de finances

De nouvelles dispositions de soutien à l'industrie de la sous-traitance seront introduites dans la prochaine loi de finances, a indiqué, à Alger, le directeur général des PME au ministère de l'Industrie et des Mines, Abdelghani Mebarek. Outre les différents dispositifs et mesures prévus par la nouvelle loi sur le développement de la PME dont deux décrets d'application seront bientôt publiés, d'autres dispositions seront inscrites dans la prochaine loi de finances qui concerneront, en partie, l'économie de la sous-traitance, a fait savoir M. Mebarek lors d'une réunion d'évaluation du 4^e Salon national inversé de la sous-traitance tenu récemment à Alger. Sans

donner de précisions sur ces nouvelles mesures, le même responsable a répondu à certaines préoccupations et contraintes exprimées par des représentants d'entreprises donneuses d'ordres présentes à cette rencontre d'évaluation. A ce propos, il a rappelé les changements introduits par la loi sur le développement de la PME en citant les nouvelles missions de l'Agence nationale de développement des PME, qui va abriter en son sein un centre national de développement de la sous-traitance, et a également cité le volet de cette loi qui traite de la sous-traitance et des contractants étrangers et leur obligation de faire appel à la sous-traitance nationale. Par ailleurs, M. Mebarek a

appelé les donneurs d'ordres à rejoindre les clusters créés récemment dont notamment celui de la mécanique de précision qui a tenu récemment son assemblée constitutive : «Plus ce cluster prendra de l'importance, autant ses adhérents tireront profit pour améliorer leur compétitivité et fédérer leurs efforts». «Nous avons besoin de ces espaces intermédiaires parce que nous ne pouvons pas traiter des problématiques avec les entreprises de manière individuelle», a-t-il insisté. Intervenant lors de cette réunion, des représentants de grandes entreprises nationales ont fait part de contraintes administratives et techniques empêchant les donneurs d'ordres à faire appel aux sous-traitants

nationaux. A ce propos, un représentant de Sonatrach a cité, en exemple, le problème de conformité et de certification des équipements : «Aujourd'hui, nous ne trouvons pas de sous-traitants de qualité qui tranquilisent les managers, c'est-à-dire (des produits) conformes et certifiés», a-t-il expliqué. C'est dans ce sens qu'il a proposé d'organiser un workshop national pour discuter des solutions à apporter à ces problématiques. La nécessité d'avoir une veille technologique et d'impliquer l'université pour apporter des solutions à des questions de sous-traitance a été soulignée par les participants à cette

Safia T.

Prix

Le prix du Brent légèrement au-dessus de 52 dollars à Londres

Les prix du pétrole se stabilisaient hier en cours d'échanges européens, peinant à remonter avant les données hebdomadaires du Département américain de l'Energie (Doe), qui pourraient confirmer l'envol des réserves d'essence annoncé par la fédération privée de l'American Petroleum Institute (API), et alors que Donald Trump pourrait doper la production américaine. En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 52,01 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 9 cents par rapport

à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance cédaît 7 cents à 49,49 dollars. Mardi, les cours de l'or noir ont atteint leur plus bas niveau en un mois, à 51,30 dollars pour le Brent et à 48,87 dollars pour le WTI. «L'attention des marchés reste focalisée sur la production américaine, qui devrait être dopée non seulement par la hausse des prix (par rapport à l'année dernière, NDLR) mais également par l'attente d'une baisse de la taxation», ont

commenté les analystes de Commerzbank. Le président américain Donald Trump devait s'exprimer hier pour préciser son projet fiscal, qui devrait passer par une baisse de la taxation des entreprises. «La plus grande menace pour le marché sont les ordres exécutifs de M. Trump. Certains acteurs tablent sur une autorisation de forage dans les eaux du Pacifique, où de réserves importantes sont disponibles», a par ailleurs relevé Naeem Aslam, analyste chez Think Markets. Selon l'agence Bloomberg, le président américain pourrait prendre une

décision sur le sujet dès vendredi. «Le DoE (département américain de l'Energie) publiera ses données sur la production américaine en cours de séance. Mais l'attention se portera également sur les réserves d'essence, car selon (la fédération privée de l'American Petroleum Institute.) l'API, elles auraient grimpé de 4,45 millions de barils sur la semaine achevée vendredi 21 avril». L'API publie ses données la veille de la parution des données du DoE, ces dernières étant jugées plus exactes par les analystes.

R. E.

Ghardaïa

143 équipements MSAN réalisés

■ Pas moins de 143 équipements MSAN (Multi Services Access Node), repartis à travers les communes de la wilaya de Ghardaïa, ont été mis en service par l'entreprise Algérie-Télécom (A.T) depuis le début de l'opération de modernisation lancée en 2015, a-t-on appris auprès du directeur local d'A.T.



Ph. > D. R.

Par Lydia O.

Ces équipements, totalisant une capacité de 108 459 abonnés (extensible), offrent à la fois de la voix accès large bande, de la voix sur IP et des services multimédias, que ce soit à travers la boucle locale ou la fibre optique, en plus d'une

meilleure qualité de service ainsi que le haut débit Internet, a expliqué Mohamed Maatallah. L'installation de la technologie MSAN dans la wilaya s'inscrit dans le cadre de la modernisation du réseau de l'ADSL et permet d'éliminer totalement les problèmes des dérangements téléphoniques, de déconnexion involontaire et le vol répété des

câbles téléphoniques, remplacés par la fibre optique, a-t-il fait savoir. L'intérêt du système MSAN consiste à rapprocher, au maximum, les équipements du client, sachant que plus l'équipement est proche de l'abonné, meilleure est la qualité des prestations, a explique le directeur d'Algérie Télécom de Ghardaïa. Cette opération de modernisa-

tion, dont le taux d'exécution a atteint plus de 90%, a touché l'ensemble des communes de la wilaya, y compris les zones rurales, a assuré le même responsable, faisant état de l'impact de cette opération sur le plan de l'amélioration de la qualité de service des divers produits de téléphonie fournis aux abonnés, notamment l'accès au réseau Internet. Pour appuyer et concrétiser cette opération de modernisation, les services techniques d'Algérie Telecom ont procédé, à la pose de 987 km de fibre optique, dont 735 km consacrés à l'interconnexion avec d'autres wilayas (Djelfa, Laghouat, Ouargla et Tamanrasset), permettant à 09 daïras et 13 communes ainsi que 29 annexes communales d'être raccordées par la fibre optique.

S'agissant du produit 4G LTE, Algérie Télécom a entamé une phase d'extension de cette technologie d'accès pour faire bénéficier un maximum de clients dans la wilaya. A cet effet, 22 stations 4G-LTE ont été mises en service au niveau des communes rurales de la wilaya ainsi que les quartiers d'ombre situés dans la vallée du M'zab. Au moins 11.544 abonnés, situés pour la plupart dans les zones rurales les plus reculées et autres zones d'ombre, ont été

raccordés aux 22 stations de 4G depuis avril 2016, indique-t-on.

L'opérateur historique (AT) de la téléphonie fixe et de l'internet s'emploie à généraliser le service de la 4G afin de couvrir l'ensemble du territoire de la wilaya, en particulier les zones rurales les plus reculées et d'éliminer les désagréments des abonnés.

La wilaya de Ghardaïa compte 44 039 abonnés à la téléphonie fixe avec un taux de pénétration de près de 46%, ainsi que 32 069 autres à l'ADSL (Ligne numérique à paire asymétrique) et 11 544 abonnés à la 4G.

L. O./APS

Port de Mostaganem Hausse de 9% du volume des marchandises traitées

LE VOLUME des marchandises traitées au niveau du port de Mostaganem a augmenté de 9%, au terme du 1er trimestre de l'année en cours, a indiqué le directeur des travaux, de la maintenance et des investissements à cette entreprise portuaire. Un volume total de 242 241 tonnes de marchandises importées et exportées a été traité durant cette période contre 222 337 tonnes à la même période de l'année dernière, a souligné Habib Bliidiya. Une hausse de produits importés notamment des produits alimentaires, des céréales, des semences de pomme de terre, de la pomme de terre de consommation, des viandes et autres produits a été relevée.

Ce bilan relève une baisse des importations de produits d'acier, de fer et celle des produits pétroliers. Par ailleurs, durant la même période 3 330 containers, soit un total de 12 212 tonnes, ont été traités avec une hausse de 87% pour le nombre des containers et de plus de 80% pour leurs volumes par rapport à la même période de l'année dernière.

S'agissant de l'importation de véhicules, le port commercial de Mostaganem a accueilli 2 925 véhicules entre légers, camions, bus, engins et remorques, chargés à bord de 32 navires, ajoute la même source. Dans le domaine de l'investissement, l'entreprise portuaire de Mostaganem a réceptionné, dernièrement, des grues pour containers et marchandises d'un coût global de 300 millions DA. Un remorqueur, en cours de fabrication en Espagne, sera réceptionné à la fin de l'année. Son acquisition a nécessité un montant de 400 millions DA, a-t-on précisé.

R. R.

Tizi-Ouzou

Lancement prochain de projets pionniers pour la production de corail

Trois projets pionniers, à l'échelle nationale et continentale, de production de corail, de roches vivantes et de sérieole seront prochainement lancés dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris du directeur local de la pêche, des ressources halieutiques et de l'aquaculture. Ces trois projets seront implantés dans la zone d'activité aquacole de Talwahcht dans la commune de Mizrana (daïra de Tizirt) à une quarantaine de kilomètre au nord de Tizi Ouzou. Le coût global de ces investissements est de 761 millions de DA pour un total de 117 emplois permanents et 18 saisonniers à créer, a indiqué à l'APS, Belaid Abdelhafid. Le projet de pisciculture en bassins pour la production de la Sérieole, un poisson pélagique, dont certaines espèces peuvent mesurer jusqu'à 1,8m de long et peser 40 à 50 kg, assurera une production de 950 tonnes/an de pois-

son et la création de 20 emplois permanents. Le coût de cet investissement, premier du genre à l'échelle continentale, est estimé à 400 millions de DA, a-t-on précisé de même source. En coralliculture, le projet, également pilote à l'échelle africaine, de culture du corail bleu d'Australie, destiné à l'orfèvrerie, qui coûtera 250 millions de DA, sera implanté sur une superficie de 6400 m² pour une production prévisionnelle de 200 kg/an. Il assurera la création de 40 emplois permanents, a ajouté M. Belaid. Le projet de production de corail marin récifal et de roches marines vivantes, porté par le doyen des aquariophiles algériens, Smail Segouani, sera implanté sur une superficie de 4600 m² à terre. La production annuelle prévisionnelle est de 95 000 boutures de corail dur, 75 000 boutures de corail mou, de 47 tonnes de roches vivantes et de 200 kg d'Artémia.

Ce projet pilote à l'échelle nationale permettra la création de 57 emplois permanents et de 18 autres saisonniers, a-t-on appris de même source. Ces produits (roches vivantes, coraux mous, Artémia) qui seront issus de cet investissement d'un coût de 111 millions de DA, seront destinés à l'exportation vers des pays européens pour être utilisés dans l'épuration et la décoration des aquariums, a ajouté le directeur de la pêche. La wilaya de Tizi-Ouzou s'était déjà distinguée dans le domaine de l'aquaculture en réalisant la première ferme aquacole au niveau national. Implantée à Mlata à l'entrée d'Azeffoun, elle est spécialisée en pisciculture marine et assure depuis 2009, une production annuelle de 1200 tonnes de loup de mer et de daurade, a rappelé M. Belaid.

Hatem D.

Oran

100 artisans boulangers ont fermé boutique en 2016

Quelque 100 artisans boulangers ont fermé boutique au cours de l'année 2016 considérant l'activité «trop éprouvante» et «très peu lucrative», a indiqué le président du Club des artisans boulangers d'Oran (CABO). La cherté des produits de base et des intrants essentiels à la fabrication du pain se sont répercutés sur le prix de vente du pain, limitant la marge bénéficiaire du boulanger, a expliqué Fouzi Baïche, en marge d'une forma-

tion en pâtisserie moderne, initiée par le club au profit de ses adhérents. A cette difficulté, s'ajoute l'augmentation des redevances de l'électricité, depuis le début de l'année en cours. «Il y a des boulangers qui se retrouvent avec des factures de 150 000 DA à payer chaque mois alors qu'elles ne dépassaient pas habituellement les 50 000 DA», a noté M. Baïche. Cette situation est devenue insoutenable au point où, depuis le début de l'année

en cours, une moyenne mensuelle de quatre boulangers baissent rideau définitivement, a précisé le même responsable. Les données chiffrées de la Maison de l'artisanat d'Oran indiquent que plus de 400 boulangers ont quitté la corporation depuis l'année 2011, a-t-il relevé, estimant que ce métier est «menacé de disparition si des mesures nécessaires ne sont pas prises par les autorités compétentes». Depuis la dernière augmentation, décidée par le minis-

tère de tutelle en 1996, le prix de vente d'une baguette de pain n'a pas été revu à la hausse comme souhaité par les professionnels du secteur. Avec le prix variant entre 7,5 et 8,5 DA la baguette, «les boulangers ne peuvent pas tenir encore plus longtemps», a-t-il constaté, tout en estimant qu'à «15 DA la baguette, le boulanger rentrerait dans ses comptes, ce qui évitera la fermeture de ces commerces l'un après l'autre».

F. A.

Règlement de la crise libyenne

La Russie souligne l'importance d'un dialogue politique inter-libyen

■ Le vice-ministre des Affaires étrangères et envoyé spécial du président russe Vladimir Poutine en Libye, Mikhael Bogdanov, a fait part de l'intérêt extrême de la Russie pour un règlement de la crise libyenne à travers un dialogue politique inter-libyen, précisant que son pays tend à rétablir les relations de coopération entre les deux pays.

Par Halim O.

Lors d'une rencontre qui a regroupé à Tripoli le président du Conseil présidentiel du gouvernement libyen d'union nationale, Fayez El-Serraj, et Mikhael Bogdanov ainsi que la délégation de haut niveau qui l'accompagne, l'envoyé spécial du président russe en Libye a exprimé le souhait de la Russie de voir la «Libye surmonter sa crise» et fait part de l'extrême intérêt de son pays pour un règlement de la crise par un dialogue inter libyen, a indiqué un communiqué de la cellule d'information du Conseil présidentiel libyen. Le responsable russe a précisé

que sa visite en Libye, qui fait suite à la visite du président Fayez El-Serraj à Moscou, vient mettre en place les mécanismes d'application de ce qui a été convenu lors de cette dernière. Bogdanov a en outre affirmé que la Russie tend à rétablir les relations de coopération entre les deux pays. Pour sa part, M. El-Serraj a demandé à la Russie d'«exploiter ses relations avec les parties en conflit pour intervenir afin de mettre un terme à l'escalade militaire injustifiée au sud de la Libye», exprimant le désir de «voir la Russie user également de son poids au plan international» pour lever l'embargo sur les armes imposé à son pays. Citant M. El-Serraj qui s'adressait à Bogdanov, le communiqué de la cellule d'information du Conseil présidentiel libyen a indiqué que «les armes seront utilisées pour combattre le terrorisme, la contrebande et le crime organisé. C'est pourquoi nous ne pouvons tolérer qu'elles soient dirigées contre les Libyens, et

Mikhael Bogdanov



Ph: TDR

notre discours ne vise ni l'escalade ni la guerre», a-t-il soutenu. Au plan économique, M. El-Serraj a affirmé que le gouvernement d'union nationale libyen a tenu à relancer les accords de coopération entre les deux pays dont ceux relatifs à l'énergie, au transport ferroviaire et aux pro-

jets d'infrastructures, tout en exprimant son souhait de tirer profit de l'expertise russe dans les domaines militaire et sécuritaire. Les deux parties ont convenu, lors de cette rencontre, de discuter des mesures pratiques pour mettre en œuvre des programmes de coopération éco-

nomique et faciliter le retour des sociétés et des entreprises russes qui «reviendront très prochainement, selon la partie russe qui souligne que les préparatifs sont en cours pour cela», a ajouté le communiqué.

H. O./Agences

Tunisie

La loi controversée sur les stupéfiants assouplie

LE PARLEMENT tunisien a assoupli la sévère loi sur les stupéfiants, une revendication insistante de la société civile qui dénonçait son coût social «exorbitant» pour les nombreux jeunes jetés en prison «pour un joint». Un amendement permettant aux magistrats de prendre en compte des circonstances atténuantes, et donc d'éviter dans certains cas la prison à des accusés, a été adopté par 133 élus sur les 140 présents dans l'hémicycle. Une mesure «provisoire» en attendant la révision «globale» de la loi, a indiqué le ministre de la Justice, Ghazi Jeribi, devant les députés. Promulguée en 1992 pendant la dictature de Zine El Abidine Ben Ali, la «loi 52» prévoit une peine minimale d'un an de prison pour «consommation de stupéfiants» et interdisait aux magistrats de prendre en compte toute circonstance atténuante. A l'époque, elle était souvent utilisée comme prétexte pour réprimer les voix critiques. Depuis, son application s'est banalisée et des milliers de jeunes sont emprisonnés chaque année, la plupart pour consommation de cannabis. Sa modification était une promesse de campagne du président Béji Caïd Essebsi mais un projet de loi en ce sens est resté bloqué au Parlement. Face aux lenteurs, le Conseil de la sécurité nationale, que préside le chef de l'Etat, a annoncé mi-mars qu'il présenterait un projet d'amendement «partiel et exceptionnel» de la loi 52 aux élus pour permettre aux juges de prendre en compte les circonstances atténuantes. R. M.

Sahara occidental

Le Conseil de sécurité divisé sur le projet américain de résolution

Le Conseil de sécurité, réuni pour examiner un projet américain de résolution sur le Sahara occidental n'est pas parvenu à un consensus, les premières discussions ont révélé de grandes divergences entre les membres de l'organe onusien. Le projet de résolution visant la relance des négociations entre le Front Polisario et le Maroc a été soumis dans un premier temps au groupe d'amis du Sahara occidental au Conseil de sécurité mais sans dégager un consensus sur ses propositions notamment celle exigeant le retrait immédiat du Front Polisario de la zone d'El Guergarat. Devant le refus de plusieurs membres de valider un texte biaisé, la délégation américaine aux Nations unies a soumis ce projet de résolution au reste des membres du Conseil de sécurité mais les tractations restent serrées avant son adoption prévue jeudi. La Russie a qualifié le texte de déséquilibré, alors que l'Uruguay a estimé qu'il ne fournit pas les causes qui étaient à l'origine de la crise d'El Guergarat

en référence au violation de l'accord de cessez-le-feu par le Maroc qui a provoqué les tensions dans cette zone tampon surveillée par la Minurso. «Le Maroc et la France sont en train de pousser à l'extrême jusqu'à demander le retrait immédiat et sans condition du Front Polisario d'El Guergarat», a déclaré le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU, Ahmed Boukhari. La France et quelques amis inconnus du Maroc ont eu une grande influence sur la rédaction de la première mouture du projet, selon lui. Pour El Guergarat, «il fallait s'attaquer aux causes et aux conséquences de la crise», a affirmé M. Boukhari en précisant que le problème a commencé quand le Maroc a voulu achever un projet de route traversant cette zone interdite par les accords militaires. «La violation des termes de cessez-le-feu était à l'origine de la crise et met en péril tout le processus de paix au Sahara occidental», a-t-il ajouté. Le Front Polisario a proposé aux Nations unies l'envoi d'une commission

technique pour examiner sur terrain la violation du cessez-le-feu mais la France et le Maroc s'y sont opposés en essayant d'impliquer le Conseil de sécurité dans la légitimation des actes de Rabat. Il a considéré qu'il était essentiel de tenir compte de l'échec des négociations de Manhasset en 2007 en intégrant dans ce projet de résolution «des éléments pour que les nouvelles négociations auxquelles le secrétaire général appelle puissent avoir une perspective de succès». «Certaines déclarations françaises sur cet aspect sont contaminées d'une certaine légèreté et d'une certaine complicité tout en sachant que le Maroc ne va pas coopérer dans le cadre d'une négociation sérieuse et crédible», a-t-il relevé. M. Boukhari a fait savoir que le Front Polisario allait «attendre la fin des discussions sur ce projet de résolution pour se positionner publiquement sur l'ensemble du processus de paix, y compris sur la situation à El Guergarat».

Souad F./APS

Maroc

8,5 millions de personnes n'ont pas accès aux soins

Plus de 8 millions de Marocains n'ont pas accès aux soins médicaux, selon le Mémoire économique 2017 de la Banque mondiale qui dresse un tableau bien sombre de la santé au Maroc, rapporte la presse locale. Le quotidien marocain Assabah rapporte que ce mémorandum signale que «8,5 millions de Marocains (à peu près 25% de la population) n'ont pas accès aux soins médicaux dans un pays comptant, en moyenne, 6,2 médecins pour 10 000 habitants». «Nombre réduit de médecins, dysfonctionnements des régimes d'as-

surance maladie, précarité», selon la même source qui souligne également que «les inégalités persistent, au Maroc, au niveau de l'accès aux soins médicaux». Le même manque est ressenti au niveau de la santé mentale où les structures d'accueil n'offrent qu'un lit pour 10 000 habitants, soit bien moins que la moyenne mondiale recommandée de 4,4 lits pour ce même nombre de personnes, a-t-on relevé. La Banque mondiale a également tiré la sonnette d'alarme quant aux dysfonctionnements qui touchent les régimes de couverture médicale au Maroc,

précisant que 60% de la population est couverte dans le cadre de l'AMO (Assurance maladie obligatoire) et du RAMED (Régime d'assistance médicale pour les économiquement démunis) qui devraient, dans le futur, bénéficier aux travailleurs du secteur non-structuré, indépendants et professions libérales. Le mémorandum a également mis à nu les problèmes qui minent le secteur de la santé au Maroc, à savoir la mauvaise gestion des ressources humaines, l'absentéisme et la corruption, souligne encore Assabah.

N. L.

IVAL Industrie Production

Ali Haddad pose la première pierre de l'usine de camions IVECO à Bouira

Page animée par Ali Zidane

Le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Ali Haddad et le P-DG du Groupe IVAL, Mohamed Bairi, ont procédé, hier matin, à la pose de la première pierre de la future usine Iveco de la région de Oued El Berdi située dans la wilaya de Bouira. Cette nouvelle usine sera opérationnelle dès janvier 2020, annoncera le patron du

Groupe IVAL, concessionnaire officiel des marques Iveco, Fiat Professionnal et New Holland en Algérie, dont le coût global du projet dépassera les 3,4 milliards de DA et permettra la création de pas moins de 750 postes d'emplois directs dont 100 ingénieurs et 400 agents de maîtrise. L'unité d'assemblage créera également plus de 1 200 postes d'emplois indirects issus de la région locale. Le site de production s'étend sur une superficie totale de

100 022 m² dont 37 000 m² couverte. Cette partie abritera le processus de production en CKD (Complete Knock Down) avec une capacité de production de 4 000 véhicules par an. La gamme de modèles retenus pour le montage local dès la mise en service de cette usine sont les utilitaires légers de 3,5 à 7 tonnes (type Iveco Daily), camions porteurs de 14 à 19 tonnes (type Iveco Eurocargo), des camions Porteur / Tracteur



de 26 à 100 tonnes (type Iveco Trakker). Lors de son discours, Mohamed Bairi a souligné que la production passera par trois phases et elle sera en CKD avec un taux d'intégration de 35%. Et d'ajouter que les modèles IVECO montés à Bouira seront commercialisés avec un tarif moins cher de 7% que les modèles importés auparavant.

Le patron du Groupe Ival rappellera cependant que son entre-

prise attend uniquement l'aval du ministère de l'Industrie et des Mines pour entamer l'assemblage au niveau de l'autre usine du groupe à Ouled Heddad, dans la wilaya de Boumerdes qui est, selon lui, déjà prête et opérationnelle. «Nous attendons les autorisations du ministère de l'Industrie pour démarrer notre activité», expliquera M.Bairi.

Industrie automobile

Le chinois Foton signe un contrat avec KIV pour la production de camions

Le constructeur automobile chinois Foton et son partenaire algérien KIV ont signé jeudi à Alger un contrat pour la création d'une joint-venture leur permettant de se lancer dans la production de véhicules utilitaires et lourds en Algérie. Située dans la région d'Annaba (535 km à l'est d'Alger) et s'étalant sur une superficie de 16 hectares, cette usine entrera en production en mars 2018 avec 5 000 véhicules de marque Foton pour la première année et atteindra une production de 50 000 au bout de dix ans. Quant au coût de ce projet, précise un exposé de KIV, il avoisine 5,5 milliards de dinars (50 millions de dollars américains), et permet-



tra de créer 200 emplois directs. S'exprimant en marge de la cérémonie de signature du contrat, le directeur du groupe KIV Ahcene Khodja, a indiqué que l'usine commencera par produire trois

gammes de camions, qui sont les 2,5 tonnes pour les pick-up et les 3,5 tonnes pour les camions légers ainsi que les 6 tonnes pour les camions lourds. Pour sa part, le directeur de la commission pour l'économie et le numérique de la ville de Beijing, Boxu Zhang, a indiqué que Foton est présent en Algérie depuis 15 ans, mais il se limite à la distribution à travers le groupe KIV. «Maintenant avec le changement de la loi sur l'économie, nous avons opté pour l'investissement avec notre partenaire dans les règles dictées par la législation», a-t-il expliqué.

Production automobile militaire

Livraison de 219 véhicules de marque Mercedes-Benz

Un quota de 219 véhicules tous usages de marque Mercedes Benz ont été livrés, jeudi, par la Société algérienne de fabrication de véhicules Mercedes-Benz Algérie (SAFAV-MB) d'Ain Boucheikif (Tiaret) à la Direction centrale du matériel relevant du ministère de la Défense nationale. Un protocole de livraison a été signé entre le directeur du conseil d'administration de la société, le colonel Smaïl Krikrou et le représentant la direction centrale du matériel du MDN, le colonel Touhami Redaoui. Il s'agit de 63 véhicules utilitaires d'intervention pour la Gendarmerie nationale, 25 ambulances, 127 véhicules tout-terrain et 4 véhicules de transport de personnel.

Le directeur du conseil d'administration de la société a annoncé, à cette occasion, que

plus de 1 400 véhicules produits à Tiaret ont été livrés aux différents clients durant les quatre premiers mois de 2017 dont 200 véhicules, livrés en mars dernier, à la DCM du ministère de la Défense nationale.

Depuis le lancement de la production dans cette usine, inaugurée en octobre 2014, par le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, la SAFAV-MB a produit quelque 9 000 véhicules et 3 200 sont programmés pour l'année en cours. La SAFAV-MB a été créée dans le cadre du partenariat algéro-émirat. La partie algérienne détient 51% des parts par le biais de l'entreprise de développement de l'industrie automobile (EDIV) relevant du MDN (34 %) et la SNVI (17 %).

Projet d'usine SCANIA à Oran

Le premier camion sortira avant la fin de l'année



LE PROJET de réalisation d'une usine d'assemblage des camions du constructeur suédois SCANIA commence à prendre forme surtout que depuis le concessionnaire officiel de la marque en Algérie Saïda et ses partenaires ont obtenu le pré-agrément et la pré-autorisation pour entamer le processus de production en SKD avant de passer à une étape supérieure, à savoir le CKD. En effet, le DG de Saïda, Patrick Coutellier, a annoncé mardi à la succursale Citroën Chéraga, que le premier tracteur Scania sortira de la chaîne de montage avant la fin de l'année du site de production qui élit domicile dans la région oranaise. Le projet d'un coût total de un milliard de dinars emploiera en premier temps une cinquantaine de personnes avant de connaître une évolution pour atteindre 250 personnes. L'usine détenue à 49% par Saïda-GBH et 51% d'investisseurs algériens (Groupe PALPAPRO et Groupe Abdelatif Taleb) produira dès la première année quelque 300 unités, la cadence augmentera en fonction de la demande de la clientèle, néanmoins le DG de Saïda n'a pas manqué de préciser qu'il se pourrait qu'au fil des ans une partie de la production sera destinée à l'exportation vers les pays africains. La production de la nouvelle cabine Scania est quant à elle prévue pour 2018. La gamme de modèles qu'assemblera l'usine Scania est composée de tracteurs et porteurs avec des motorisations allant entre 310 ch à 460 ch.

SEALYNX AUTOMOTIVE ALGERIA

Un poids lourd de la sous-traitance s'installe en Algérie

Saïda Algérie a exposé, avant-hier mardi, la présentation de son futur projet industriel de la sous-traitance SEALYNX AUTOMOTIVE ALGERIA, dans le cadre de sa mise en conformité avec les nouveaux textes régissant le secteur automobile en Algérie. Il s'agit en réalité d'un projet dont le processus de production passera par trois phases de 2017 à 2021 avec une augmentation de la cadence de production, la diversification des produits proposés pour les usines de montages lancés en Algérie.

Déjà validé par les pouvoirs publics, et en attendant la présentation du projet «Sealynx Automotive Algérie» en mai prochain pour le ministre de l'Industrie et des Mines, le projet verra le jour au courant de cette année dans la wilaya d'Oran. En sus du concessionnaire Saïda, deux autres partenaires algériens sont partie prenante du projet la



SARL Palaprop et Groupe Abdelatif Taleb ainsi que l'équipementier automobile des joints pour l'automobile Sealynx Automotive International.

Activant dans le domaine de l'étanchéité (Lêcheurs EPDM ou TPE, joints de porte, joints de coffre, systèmes d'étanchéité de Coupé/Cabrio, anti-salissures, joints sous capot, entre portes),

Sealynx fait partie du Groupe GMD qui active, à travers pôles, dans la plasturgie, emboutissage et fonderie. Parmi les clients de Sealynx on peut citer Peugeot, Renault, Volkswagen, General Motors, Citroën, Dacia et autre McLaren. L'unité de production de Sealynx Automotive Algérie sera équivalente à celles actives dans les autres pays comme celle de la Roumanie. Les pièces produites en Algérie dans leur troisième phase seront très certainement exportées vers des pays d'Europe comme l'Espagne.



Allemagne

Crise ouverte entre Berlin et son allié israélien historique

■ Larvée depuis plusieurs mois, la crise dans les relations entre l'Allemagne et Israël atteint désormais un niveau sans précédent après plus d'un demi-siècle de liens particulièrement étroits du fait de la responsabilité de Berlin dans l'Holocauste.

Par Rosa D.

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a annulé mardi une rencontre avec le chef de la diplomatie allemande Sigmar Gabriel, parce que celui-ci a tenu à rencontrer des représentants de deux ONG israéliennes très critiques envers son gouvernement. «*Je regrette beaucoup cela*», a dit sur place Sigmar Gabriel. Ce couac diplomatique vient ternir la «*relation spéciale*» – selon l'expression consacrée en allemand – qui lie l'Allemagne à Israël, plus de 70 ans après le génocide de plus de 6 millions de juifs par le régime nazi. Et la crise pourrait marquer un tournant dans une relation qui n'est plus désormais uniquement dictée par la mauvaise conscience allemande. «*Le traitement particulier d'Israël pour des raisons historiques arrive à ses limites avec le gouvernement Netanyahu*», juge hier l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*,



R.P. > D.R.

«*notre faute historique ne peut pas amener l'Allemagne à accepter que le gouvernement israélien s'éloigne de plus en plus des*

valeurs que nous avons tenu jusqu'ici pour communes». En réalité, «*cela fait une vingtaine d'années que la tendance en Allemagne est de "normaliser" les relations avec Israël, "normaliser" a plutôt en général une connotation positive mais ici c'est l'inverse, il s'agit de mettre fin au statut unique de la relation avec Israël*», estime Eldad Beck, auteur d'un livre sur «*Merkel, Israël et les Juifs*». Pour cet observateur des relations germano-israéliennes, il s'agit d'une évolution profonde de la société allemande, en particulier de la jeune génération qui «*veut mettre un terme à cette ombre qui l'empêche d'être une nation comme les autres*». Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, le tout jeune État hébreu avait décidé de boycotter l'Allemagne de l'ouest. Jusqu'à la signature en 1952 d'un «*accord de compen-*

sation économique», suivi en 1965 de l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays. Le cinquantenaire de cette amitié a donné lieu en 2015 à de vibrantes commémorations à Berlin et Jérusalem. Une occasion pour l'Allemagne de réitérer son soutien indéfectible à l'État hébreu, dont Angela Merkel a dit en 2008 que l'existence fait «*partie de la raison d'État allemande*». Les premières failles sont apparues en janvier, lorsque le ministre allemand des Affaires étrangères a dit pour la première fois «*douter*» de la volonté de M. Netanyahu de parvenir à une solution à deux États, après le vote par le Parlement israélien d'une loi permettant à Israël de s'approprier de nouvelles terres palestiniennes en Cisjordanie occupée. Dans la foulée, le gouvernement d'Angela Merkel a annoncé en février l'annulation,

officiellement pour des problèmes d'agenda, de consultations annuelles entre les deux gouvernements. Pour des raisons diplomatiques, «*l'ajournement des consultations gouvernementales a été présenté comme un problème technique, il y a une volonté de ne pas laisser escalader cette histoire*», indique à l'AFP le président d'une commission parlementaire allemande sur les relations avec Israël, Volker Beck. «*Merkel a essayé de rester polie, mais le gouvernement israélien n'a pas saisi les allusions*», estime le spécialiste de l'Allemagne Moshe Zimmermann de l'université hébraïque de Jérusalem. Dans le même temps, en Allemagne, l'entêtement du ministre des Affaires étrangères à rencontrer mardi des ONG controversées a été aussi critiqué. «*On visite des ONG d'opposition dans un régime autoritaire, pas dans une démocratie alliée*», tranche hier le quotidien conservateur *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Et même si la relation tanguait au plan politique, la coopération concrète se poursuivait. «*Le conflit israélo-palestinien n'est pas au centre des relations germano-israéliennes*», a affirmé cette semaine l'ambassadeur israélien en Allemagne, Yakov Hadas-Handelsman, à l'agence de presse DPA, «*il y a la coopération économique, commerciale, de recherche, qui est exceptionnelle*». Israël est par exemple pressé de signer un protocole d'accord, plusieurs fois reporté pour l'achat de trois sous-marins Dolphin, fournis par l'Allemagne, avec un rabais d'un tiers du coût de fabrication, au titre de l'aide militaire à Israël.

R. D.



Points chauds

Responsabilité

Par Fouzia Mahmoudi

Si à droite l'on hésite à pointer du doigt trop ouvertement François Fillon pour sa défaite au premier tour de la présidentielle, beaucoup y font référence indirectement. Surtout, lorsque la droite semblait assurée il y a encore quelques mois de remporter le scrutin après un quinquennat chaotique du plus impopulaire des présidents de la V^e République, François Hollande. Mais l'affaire de la Penelopegate, en référence au nom de son épouse qui est soupçonnée par la justice d'avoir bénéficié d'un emploi fictif, au même titre que deux de ses enfants, aura définitivement anéanti la campagne de François Fillon. L'image d'homme honnête et de probité dont s'était drapé le candidat de la droite a été fracassée par ses accusations lui imputant plus d'un million de gains, détournés des caisses publiques. Mais quelques rares observateurs de la scène politique ont avancé des analyses différentes. Parmi eux, le très controversé Éric Zemmour, qui estime pour sa part que c'est Alain Juppé qui est responsable du naufrage des Républicains, et non le candidat issu de la primaire de la droite et du centre. Le chroniqueur et analyste politique a en effet avancé cette théorie lors d'une question-réponse avec les internautes sur la page Facebook de RTL France. À celle de savoir s'il fallait faire «*le grand ménage*» à droite après la cinglante défaite de François Fillon et une campagne perturbée par les «*affaires*», Zemmour a exposé un raisonnement inattendu en pointant la responsabilité d'Alain Juppé. «*Je pense qu'il y a un grand ménage à faire mais... pas pour les raisons évoquées ici*», précise le chroniqueur. «*François Fillon avait la légitimité de la primaire et n'avait pas à céder devant le putsch médiatico-judiciaire qui a finalement réussi*», confie-t-il en effet sans détour. Selon lui, Alain Juppé est l'un des principaux artisans, depuis 30 ans, d'un «*bascullement de la droite vers le centre-gauche*». «*C'est Juppé le grand coupable, pas Fillon*», insiste-t-il, avant de préciser que «*c'est Juppé qui a coupé la droite de l'électorat populaire qui votait, depuis le général De Gaulle jusqu'à Chirac, pour le parti gaulliste*». Selon l'écrivain, les Républicains ont désormais «*deux options*»: une grande coalition avec Macron («*et ils deviennent un parti de centre-droit*») ou une scission et le ralliement d'une frange du parti à la cause de Marine Le Pen. Il semblerait qu'il faudra du temps et de nombreux bouleversements au sein de la droite pour trouver la cause de la défaite du 23 avril. Pourtant, Fillon avait dès le soir du premier tour assumé sa seule responsabilité dans l'échec de son parti à accéder au second tour d'une élection que tous disaient imperdable pour la droite.

F. M.

Turquie

Arrestation de plus de 1 000 putschistes présumés

La police turque a arrêté hier plus de 1 000 personnes soupçonnées d'appartenir à la mouvance du prédicateur Fethullah Gülen, désigné par Ankara comme l'instigateur du putsch manqué de juillet, a annoncé le ministre de l'Intérieur Süleyman Soylu. «*Ce matin, une opération a été lancée dans 81 provinces. Elle se poursuit. Au moment où je vous parle, 1 009 (personnes) ont été arrêtées dans 72 provinces*», a déclaré M. Soylu, cité par l'agence de presse gouvernementale Anadolu. «*C'est une mesure importante dans l'intérêt de l'État de la République de Turquie*», a déclaré le ministre. Selon Anadolu, quelque 8 500 policiers participent à ce coup de filet qui s'inscrit dans de vastes purges

lancées après une tentative de coup d'État dans la nuit du 15 au 16 juillet. Depuis le coup de force, plus de 46 000 personnes ont été incarcérées et plus de 100 000 limogées ou suspendues. Ces mesures ont suscité l'inquiétude d'ONG et de pays européens qui dénoncent une répression tous azimuts qui vise notamment les milieux prokurdes et des médias. M. Gülen, un prédicateur septuagénaire qui vit aux États-Unis, est désigné par Ankara comme l'instigateur du putsch manqué de juillet, ce que l'intéressé dément catégoriquement. Les autorités turques accusent M. Gülen, un ancien allié du président Recep Tayyip Erdogan, d'être à la tête d'une «*organisation terroriste*» qui a infiltré les institutions pour

construire un «*État parallèle*». Mais le prédicateur affirme diriger un réseau d'écoles, d'ONG et d'entreprises baptisé «*Hizmet*» («*Service*» en turc) visant à promouvoir un islam progressiste et éclairé. Le gouvernement turc a exhorté à plusieurs reprises Washington d'extrader le prédicateur, mais ses demandes sont restées lettre morte jusqu'à présent. Le président turc Erdogan doit rencontrer mi-mai son homologue américain Donald Trump lors d'un déplacement aux États-Unis. Le dossier Gülen devrait être l'un des principaux points abordés. Le coup de filet survient 10 jours après la victoire de M. Erdogan à un référendum sur le renforcement de ses pouvoirs.



Six associations de musique andalouse l'honorent

Vibrant hommage à Brahim Benladjreb

■ Un vibrant hommage, en musique, a été rendu mardi soir à Alger, au musicien et chef d'orchestre Brahim Benladjreb, disparu en août dernier, par plusieurs associations de musique andalouse qui ont mis au jour certains de ses travaux de recherche.

Par Adéla S.



Organisé à l'Opéra d'Alger «Boualem Bessaïeh» par les associations «El Fen El Acil» de Koléa et «Les beaux-arts» d'Alger, cet hommage a rassemblé les musiciens de six orchestres andalous différents autour de l'œuvre de Brahim Benladjreb.

Lors de cette soirée, un documentaire amateur, comportant une série de témoignages et une collection de photographie, retrace le parcours du fondateur de «El Fen El Acil» depuis ses débuts dans les années 1960 dans les classes de l'association «El Moussilya».

Le luthiste, compositeur et

interprète de malouf tunisien Mahmoud Guettat a ouvert ce récital hommage par des morceaux exécutés avec quelques musiciens de l'orchestre Benladjreb.

En seconde partie de soirée une soixantaine de musiciens issus des association «El Fen El Acil», «Les Beaux-arts», «El Fekhardjia», «El Bachtarzia», «El Ghernatia» et «El Soundoussia» ont présenté au public, peu nombreux à ce récital, une partie des recherches du défunt.

En première partie l'ensemble a proposé un programme de touchia et d'inqlab avant d'entamer la nouba mdjenba avec des textes anciens que Brahim Benladjreb avait rassemblé et adapté à ce mode andalou connu des initiés mais rare sur scène.

Né à Alger en 1947, Brahim Benladjreb a été initié au luth dès 1964 par le luthiste et compositeur Abdelkrim Lahbib avant de rejoindre l'Association «El Mossilya». Il a été également l'un

des nombreux élèves du maître de la musique andalouse, de la Sanâa et du Hawzi, Sid Ahmed Serri (1926-2015).

Brahim Benladjreb a été un membre actif de l'Association «El Ghernatia» depuis 1973 jusqu'à 1993 où il a été enseignant et chef d'orchestre, avant de fonder en 1998 l'Association «El Fen El Acil» à Koléa en suivant la voie de son mentor.

Cette association œuvre depuis sa création pour la préservation et la transmission du

patrimoine musical andalou et sa vulgarisation par l'organisation de plusieurs manifestations au niveau local.

Brahim Benladjreb, a été plusieurs fois honoré par différentes institutions artistiques et musicales en plus des autorités locales de la région. Il a été décoré dernièrement de la médaille de l'ordre du mérite national, au rang de «Achir», à titre posthume.

A. S./APS

Cinéma

«Adieu Mandalay», oiseaux d'exil

Le quatrième long métrage du réalisateur taïwanais d'origine birmane Midi Z, son premier à sortir en France, relate avec grâce et lucidité les difficultés que rencontre un jeune couple du Myanmar clandestinement passé en Thaïlande. Depuis le coup d'Etat survenu en mai 2014 et l'instauration de la loi martiale par la junte militaire, la situation des travailleurs illégaux en Thaïlande, déjà pas brillante, s'est considérablement dégradée. Des expulsions massives de clandestins et une traque plus féroce des trafics humains participent de la volonté du gouvernement de compresser la zone grise de l'économie informelle avec ses travailleurs-esclaves (enfants inclus) arrivant essentiellement des pays voisins, Laos, Cambodge et Myanmar. «Adieu Mandalay» raconte l'arrivée en Thaïlande, à Bangkok, de deux Birmanes, une jeune femme, Liangqing (Wu Ke-Xi), rejoignant sa sœur déjà exilée, et un soldat fraîchement démobilisé, Guo (Kai Ko). Leur rencontre a lieu dans l'espace peu romantique de la voiture d'un passeur. Farouchement indépendante, elle veut se débrouiller seule mais s'aperçoit vite que les choses seront plus compliquées qu'elle ne l'avait cru

car pour se faire embaucher, il faut désormais avoir des papiers d'identité. Lui l'attire dans une usine de textile détenue par un patron d'origine birmane : l'entreprise fonctionne en système clos, les ouvriers sont débaptisés (on les nomme par un numéro), ils triment, mangent, dorment sur place, dépensant dans l'échoppe de l'atelier une partie de leur paie (reversant donc ainsi directement au patron ce qu'il vient chichement de leur donner). L'amour de Liangqing et Guo est loin d'être torride, c'est une idylle sans mots ni trop de gestes que tiraillent et usent leurs angoisses de la précarité. Elle est obnubilée par l'obtention de faux papiers, lui n'y croit pas trop, tout en la suivant dans des démarches d'approches d'intercesseurs en rase campagne qui savent gratter la patte d'administratifs assermentés mais corrompus, comme le sont les flics et toute personne détentrice d'une parcelle de pouvoir.

Le film n'est jamais misérabiliste ou mélodramatique (on peut à cet égard en regretter le dénouement en forme de coup de force scénaristique inutile). Il contemple avec une grande douceur et maîtrise des enjeux la lutte sans cesse remise en chantier pour conjurer le mauvais

sort, trouver l'imperceptible brèche qui permettra d'échapper à la succession des jours tristes. Liangqing prend tant de risques que l'on a peur pour elle - et cette peur nous oblige à la suivre au bord du gouffre sur un sentier qui sinue entre espoir et désespoir, sentiment fugace de tenir le bon bout puis de tout perdre en un refus. Le cinéaste taïwanais d'origine birmane Midi Z fait de la migration le sujet principal de ses fictions tels Ice Poison (une femme birmane essaie de retrouver son mari et ses enfants qui vivent en Chine) ou Return to Burma (le retour au village natal d'un ouvrier birman installé à Taïwan). Il connaît intimement les tourments des franchissements de frontières, des identités sociale et géographique constamment errantes (lire ci-contre).

L'ouverture de la Birmanie avec la transition démocratique au départ vers l'étranger, bien au contraire. Le trafic humain structure même depuis longtemps une partie de la prospérité thaïlandaise. Le film montre à quel point tout est organisé pour accueillir, employer et «insécuriser» au maximum ces travailleurs sans papiers qui doivent manœuvrer sur un terrain

informel et négocier avec des opportunités louches. Adieu Mandalay est jalonné de scènes où les liasses de billets transitent d'une main à l'autre selon un circuit où la valeur de chaque billet gagné se perd dans le vaste réseau d'une économie sacrificielle. La lente brûlure du film est

comme la résurgence inespérée de ce qui fit les grandes heures de la nouvelle vague taïwanaise des années 80 et 90. Protégé de Hou Hsiao-hsien, Midi Z prépare actuellement un nouveau film de fiction et un documentaire, désormais coproduit par la France.

Didier Péron / Libé

Rendez-vous culturels

Opéra Boualem-Bessaïeh

Le 28 avril à 19h :

Concert-hommage à la légende du jazz, Duke Ellington, disparu il y a plus de 40 ans.

Musée du Bardo (Alger)

Du 23 avril au 22 mai :

L'exposition «La culture assaillie», organisée par l'ambassade des Pays-Bas en Algérie, en collaboration avec le Musée national du Bardo,

Ezzou/Art Galerie du centre commercial et de loisirs de Bab-Ezzouar

Jusqu'au 27 avril :

Exposition «Aux temps des tons d'art» de l'artiste peintre Abbou Abdelkader Dadi.

Galerie des Ateliers Bouffée d'Art

Jusqu'au 6 mai :

Exposition-vente «Expressions Croisées» de l'artiste plasticien Yacine Aidoud.

Galerie d'Arts Asselah

Jusqu'au 27 avril :

Exposition de peinture de l'artiste Fatima Bisker. Palais Mustapha-Pacha (Basse-Casbah, Alger)

Jusqu'au 28 avril :

Exposition de photographies de l'Espagnol Nicolas Müller (1913-2000) sur le patrimoine ibérique.

Galerie d'art Sirius (Télemly, Alger)

Jusqu'au 30 avril :

Exposition de peinture «Rétroplastie» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.



Coup-franc direct

On encourage les fainéants et les voyous

Par Mahfoud M.

Deux événements prouvent encore qu'il y a quelque chose qui cloche dans le football algérien qui, s'il continue sur cette lancée, ne pourra jamais être remis sur de bonnes bases. Il y a d'abord la convocation imminente du gardien du MCA, Fawzi Chaouchi, à l'EN A' qui entrera en stage à partir de dimanche prochain. Ce dernier est un multirécidiviste avec ses éternelles frasques, dont la dernière (agression sur un policier en faction lors du match face au NAHD) lui a valu pourtant une condamnation par sursis. Cela n'a apparemment pas pesé dans la balance et il a même été récompensé pour ce comportement de voyou. Un autre fait a vu une indignation particulière, avec le portier de l'USMA, Mansouri, qui est apparu avec une bedaine, alors qu'il est censé être un sportif et devrait surveiller sa condition physique. Le commentateur étranger qui commentait le match en direct dans une chaîne qui avait acquis les droits de retransmission du match, s'est étonné comment un joueur de football peut jouer avec cette forme désolante. Tout cela montre qu'en Algérie on ne porte aucune considération aux véritables valeurs du sport et on préfère ce genre d'individus qui sont une insulte même au sport. **M. M.**

Athlétisme/Championnats du monde 2017 Salim Keddar reste confiant

LE DEMI-FONDISTE algérien Salim Keddar a affirmé mardi qu'il «travaille dur actuellement» avec l'espoir de «disputer la finale du 1500m» aux prochains Championnats du monde d'athlétisme, prévus du 4 au 13 août 2017 à Londres (Angleterre). «Je suis actuellement au Kenya, plus précisément dans la région d'Iten, où je me prépare activement sous la direction de mon entraîneur, Noureddine Nadjem, avec l'espoir de disputer la finale du 1500m aux Mondiaux de Londres», a déclaré l'athlète au site officiel de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). La saison passée, Keddar était encadré par le technicien français Philippe Dupont, qui est aussi l'entraîneur du champion olympique algérien 2012, Taoufik Makhloufi. Cependant, n'ayant pas réussi à atteindre ses objectifs en 2016, l'athlète a décidé de revenir sous la houlette de son ancien coach, Nadjem. «Mon principal objectif

est d'abord de retrouver le top niveau, pour pouvoir réaliser de bonnes performances qui feront honneur à mon pays», a encore expliqué l'athlète, qui se trouve au Kenya depuis le 26 mars dernier. Cette saison, Keddar a déjà effectué quatre stages de préparation, dont trois en Algérie, puis, avant de se rendre au Kenya, il avait commencé par se rendre à Tamanrasset du 10 novembre au 10 décembre 2016, puis du 10 janvier au 10 février 2017, avant d'aller à Tiaret, du 20 février au 15 mars 2017. Le seul «point noir» dans la préparation de Keddar a probablement été cette blessure à un mollet, qu'il a contractée pendant son dernier stage au Kenya, et qui l'a privé de préparation pendant deux bonnes semaines. Cependant, grâce aux soins appropriés qui lui ont été prodigués sur place, l'athlète s'est déjà remis de cette blessure et il devrait achever sa préparation à Iten le 25 avril courant.

Comité olympique et sportif algérien (COA)

L'AGO ce samedi

L'ASSEMBLÉE générale ordinaire (AGO) du Comité olympique et sportif algérien (COA) aura lieu samedi prochain à partir de 8h30 au siège de l'opérateur de la téléphonie mobile Mobilis, à Bab Ezzouar (Alger), a rappelé, mardi, un communiqué de l'instance olympique. Plusieurs points seront à l'ordre du jour de l'AGO, entre autres, l'étude pour approbation des bilans moral et financier de

l'année 2016 et ceux du mandat olympique (2013-2017), le rapport des Jeux Olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro ainsi que la présentation du plan stratégique du développement du sport de l'élite. L'AGO du COA devait se dérouler le 8 avril, mais a du être reportée au 29 du même mois en raison d'un contretemps lié à l'évaluation du patrimoine du Comité olympique et sportif algérien.

Fédération algérienne de boxe

Mohamed Ayache nouveau DTN

Mohamed Ayache a été nommé nouveau directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de boxe, en remplacement de Mourad Meziane, a-t-on appris auprès du président de la FAB, Mohamed Nehassia. Cette décision a été prise lors de la réunion du bureau fédéral, tenue lundi soir au Complexe sportif de sveltesse à Chéraga (Alger) en présence de tous les membres. «Mohamed Ayache est nommé DTN à

l'unanimité des membres, à l'exception de la voix du président», a déclaré à l'APS Mohamed Nehassia. En poste depuis 2009, Mourad Meziane a laissé son empreinte à la tête de la direction technique nationale de la boxe algérienne en réalisant un travail en profondeur avec l'apport des staffs techniques successifs avec, à la clé, plusieurs titres au niveau africain et sur la scène mondiale. Par ailleurs, la sélection algérienne de boxe

(seniors) se prépare à Kiev (Ukraine) en prévision des Jeux de la solidarité islamique (JSI) de Bakou, sous la houlette du staff technique composé du trio Brahim Bedjaoui, Dine Ahmed et Abdelghani Kenzi. Dix boxeurs seront sélectionnés à l'issue de ce stage pour prendre part aux prochaines échéances africaines et internationales dont les Jeux de la solidarité islamique de Bakou. «Certes, les Jeux de la solidarité islamique sont importants pour

nos boxeurs qui manquent énormément de compétition, mais avant cela, nous avons le tournoi de la zone 1, prévu du 18 au 23 mai à Tunis, qualitatif aux championnats d'Afrique de Brazzaville (7-15 juillet)», a-t-il précisé. Plusieurs rendez-vous internationaux sont inscrits au programme de la sélection algérienne de boxe (seniors) dont les Championnats du monde, prévus du 25 août au 3 septembre à Hambourg (Allemagne).

Ligue 1 Mobilis de football (mise à jour/23^e journée) Le MCA coule le MOB, la JSK revient à la case départ

■ Les deux matchs en retard programmés pour la soirée d'avant-hier ont vu les clubs locaux vivre des situations différentes.



Les Canaris ne sont pas tirés d'affaire

Par Mahfoud M.

Ainsi, si le MCA a amorcé son réveil en enregistrant un succès tant espéré devant la lanterne rouge, le MOB, la formation de la JSK a été, elle, tenue en échec à domicile par l'USMA et revient donc à la case départ. Le Mouloudia d'Alger s'est, ainsi, largement imposé au stade du 5-Juillet (Alger) devant le MO Béjaïa sur le score de 4 à 1, en match comptant pour la mise à jour de la 23^e journée du championnat de Ligue 1. Hachoud (34'), Zerdab (64'), Mansouri (82') et Cherif-Ouzani (88') ont inscrit les quatre buts du Mouloudia d'Alger, alors que Bouchem

inscrit l'unique but du MOB à la 36^e minute. A la faveur de ce succès, le premier à domicile en championnat depuis le mois de novembre 2016, le MC Alger (40 points) se hisse à la 2^e place du classement reléguant l'USM Bel-Abbès (38 points) à la 3^e place. Le MCA compte un match en moins contre la JS Saoura samedi prochain à Béchar. La formation de la ville des Hammadites confirme son naufrage et est pratiquement descendu avant terme en Ligue II. A Tizi Ouzou, c'est Zerguine (35') qui a ouvert le score pour la JSK, avant que Benyahia (43') n'égalise pour les Rouge et Noir. Avec ce match nul, l'USM Alger 36 points stagne à la 4^e place, alors que la JS

Kabylie (26 points) sort provisoirement de la zone de relégation et rejoint le RC Relizane et le DRB Tadjenanet à la 11^e place. L'USM Alger compte un match en moins contre le CA Batna samedi prochain au stade Omar-Hamadi (Bologhine). La JSK se déplacera à Oran pour affronter le MCO pour le compte de la mise à jour. Les Canaris qui avaient pourtant, repris espoir à la faveur de leur victoire face au CAB retombent dans leurs travers et sont dans une situation difficile. Ils doivent revenir avec un résultat probant d'Oran s'ils souhaitent rester en Ligue I.

M. M.

Tournoi de l'UNAF des U-19

La sélection nationale à Tunis

L'équipe nationale des futures U20, composée de joueurs nés en 1999 et en 2000, s'est envolée mardi à destination de Tunis pour participer au traditionnel tournoi de l'UNAF (Union nord-africaine de football), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Ce tournoi prévu du 27 avril au 1^{er} mai à Sousse, verra la participation de quatre pays : l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et la Libye. La réunion technique de ce tournoi qui se déroulera sous forme de mini-championnat a eu lieu hier mercredi en présence des présidents des délégations participantes pour fixer le programme des rencontres. Après plusieurs plateaux régionaux puis un plateau national organisé au Centre technique national de Sidi Moussa, les techniciens des

DTR et de la DTN ont dégagé un groupe élargi d'une cinquantaine de joueurs. 22 joueurs choisis parmi ce groupe représenteront le pays au tournoi de l'UNAF. L'objectif de cette équipe qui sera dirigée lors du tournoi de l'UNAF par Abdelkrim Benaouda, directeur technique

régional de Saïda, c'est la qualification à la CAN des U20 qui aura lieu en 2019. Le tournoi de l'UNAF sera donc une occasion pour ces jeunes qui ont moins de 18 ans de faire connaissance avec le football international, souligne la FAF.

Voici par ailleurs la liste des joueurs qui prendront part au tournoi de l'UNAF :

Tahar Mazouz (ASM Oran), Karem Hamdad (JS Kabylie), Islam Khelout (MSP Batna), Kheïreddine Ali Himoud (Paradou AC), Mohamed Tougaï (NA Hussein Dey), Ahmed Kerroum (ASM Oran), Aymen Mohamed Belaribi (ASM Oran), Abderrahmane Bey (NC Magra), Hocine Dehiri (Paradou AC), Mohamed Kessour (USM Alger), Hichem Messiad (Paradou AC), Meziane Aït Ziane (USM Blida), Mohamed Amine Baghdaoui (ASM Oran), Nour Islam Fettouhi (ASO Chlef), Fatah Smaïl (JS Kabylie), Oussama Khenit (JSM Skikda), Yacine Aliane (USM Alger), Redouane Zerduoum (NA Hussein Dey), Karim Belhani (HAMR Annaba), Mohamed Belkebir (USM El Harrach), Abdelkader Belharane (ASM Oran), Abdelkrim Louanchi (USM Bel-Abbès).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

Des voleurs de bétail arrêtés

UNE BANDE DE malfaiteurs spécialisée dans le vol de bétail a été démantelée au début de la semaine courante par les éléments de la Gendarmerie nationale dans les régions du nord de la wilaya de Tizi Ouzou, notamment Makouda, Tizirt et Mizrana, a annoncé hier, le commandement local du même corps de sécurité dans un communiqué. L'affaire, selon la même source, a démarré d'une plainte déposée par un citoyen propriétaire de bétail du village Azroubar (commune de

Mizrana). De fil en aiguille, les gendarmes ont réussi à identifier le premier mis en cause, un jeune de 34 ans, qui utilisait son camion pour transporter le bétail volé puis ses trois autres complices. Ils ont été les auteurs de plusieurs vols de bétail signalés dans les localités voisines Makouda et Tizirt. Présentés au début de la semaine courante devant le parquet de Tizirt, les quatre individus ont été placés sous mandat de dépôt en attendant que leur affaire soit jugée. H. M.

Une femme accouche dans l'ambulance des pompiers

Dans la nuit de mardi à mercredi, les éléments de la Protection civile de Ain El Hammam (60 km au sud-est de Tizi Ouzou) ont réussi à faire accoucher une femme à l'intérieur d'une ambulance. Selon la cellule de communication du même corps constitué, il était 00h40 quand les pompiers de Ain El Hammam ont été appelés pour évacuer la femme âgée de

28 ans depuis le village At Ziri de la commune voisine, Ait Yahia. Eu égard à l'urgence de la faire accoucher avant même que l'ambulance arrive à l'hôpital, l'équipe médicale de la Protection est passée à l'œuvre. La femme et son bébé sont arrivés à l'hôpital en bonne santé. Hamid M.

Lutte contre la cybercriminalité à Sidi-Aïch

Trois ans de prison ferme pour un maître chanteur

UN JEUNE homme de 36 ans répondant aux initiales de Z.N, natif de Sidi-Aïch a été interpellé, dernièrement, par les agents de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Sidi Aïch, a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya ces derniers jours. «L'individu menaçait et faisait chanter des jeunes filles de publier leurs photos et vidéos via le réseau social Facebook», ajoute la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il a été appréhendé suite à un dépôt de plainte d'une jeune fille répondant aux initiales I.A, objet d'un chantage, et menace de divulgation de ces photos sur Internet et plus précisément sur Facebook. «L'individu se servait des photos

et vidéos de la victime pour la faire chanter moyennant une somme d'argent en contrepartie de la remise de la carte mémoire dans laquelle sont stockées les photos et vidéos», ajoute la même source sans donner des précisions comment les a-t-il obtenues. L'enquête et les investigations menées par les policiers ont abouti à l'arrestation en flagrant délit de chantage exercé à l'égard de la victime. Présenté devant la justice pour les chefs d'inculpation d'exercice de chantage et menace d'atteinte à la vie privée de la jeune fille, «le malfaiteur a été condamné à trois ans de prison ferme et à une amende», précise la même source. H.C.

Spina-bifida

Un enfant opéré avec succès à Ouargla

UN ENFANT a été opéré mercredi «avec succès» à l'Établissement public hospitalier EPH-Mohamed-Boudiaf de Ouargla, pour réparer une malformation congénitale de la colonne vertébrale appelée «Spina bifida», a appris l'APS auprès des responsables de cette structure de santé. Première du genre à être menée à Ouargla, cette intervention chirurgicale «réussie», a été effectuée sur un enfant de 6 ans par un staff médical composé notamment de neurochirurgiens issus du Centre hospitalo-universitaire CHU-Mustapha-Pacha (Alger), avec le concours de praticiens de l'EPH-Mohamed-Boudiaf de Ouargla, a-t-on précisé. Entrant dans le cadre du jumelage inter-hôpital, initié par le ministère de tutelle, cette intervention chirurgicale fait partie d'un programme comprenant une série de consultations médicales et d'interventions chirurgicales sur des patients atteints de maladies neurologiques, dont le Spina bifida considéré comme une malformation congénitale. Il s'agit d'un développement incomplet de la colonne vertébrale (apparaissant avant la naissance), causant notamment la paralysie de membres inférieurs et la perte de coordination des mains, et provoque même des difficultés d'apprentissage chez l'enfant, a-t-on expliqué. Le traitement chirurgical de Spina bifida, qui se présente sous plusieurs formes, est la solution la plus à même de donner de bons résultats sur la santé du patient, a-t-on souligné. H. Y.

L'Arabie Saoudite rejoint la Commission de la condition de la femme de l'ONU



Djalou@hotmail.com

Examens de fin d'année

Les dates de retrait des convocations annoncées

■ Le département de Benghebrat s'attelle à la préparation des examens de fin d'année qui pointent déjà à l'horizon.

Par Meriem Benchaouia

Les dates du retrait des convocations d'examens pour les trois cycles sur le site onec.dz ont été révélées par le ministre de l'Éducation nationale. Ainsi, les élèves concernés pourront retirer leurs convocations du 11 mai au 15 juin 2017 pour le Baccalauréat à l'adresse <http://bac.onec.dz>, du 6 mai au 6 juin pour le BEM à l'adresse <http://bem.onec.dz> et du 24 avril au 24 mai pour l'examen de fin de cycle primaire à l'adresse <http://cinq.onec.dz>, a précisé le ministère. Il faut rappeler que les épreuves du baccalauréat pour la session 2016-2017 se dérouleront du 11 au 15 juin sur une période de quatre jours. Pour les examens du BEM, la date est fixée du 4 au 6 juin, alors que l'examen de cinquième initiale-ment fixé au 28 mai a été avancé au 24 mai en raison du mois de ramadhan. Ses compositions du troisième trimestre auront lieu le 28 mai 2017. Pour les classes d'examen, les compositions du

troisième trimestre débuteront le 10 mai prochain. Le ministère de l'Éducation a indiqué sur son site officiel, que la date des compositions a été fixée au 10 mai pour les élèves de cinquième année primaire, pour que les copies puissent être corrigées avant l'examen final. Les corrections auront lieu les 15 et 16 mai. En ce qui concerne le lycée, les élèves de terminale passeront les compositions le 15 mai et elles seront corrigées du 22 au 25 mai 2017. Pour ce qui est des examens de rattrapage, le ministère a indiqué que toutes les classes seront concernées et ils sont prévus pour le 21 juin. Les élèves concernées par les épreuves de rattrapage sont ceux dont la moyenne générale se situe entre 9 et 9,99. Des sessions de préparation aux examens de rattrapage seront organisées à partir de la première semaine de juin. En ce qui concerne les classes qui ne sont pas concernées pas les examens, le mois de juin sera entiè-

rement consacré à l'organisation d'activités artistiques.

Enseignement à distance : examen de niveau les 10 et 11 mai

En outre, l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance a annoncé que l'examen de niveau au profit des apprenants se déroulera les 10 et 11 mai prochain. A cet effet, une commission sera installée pour superviser «toutes les opérations liées à l'examen dont la sélection et la désignation des centres d'examen jusqu'à l'annonce des résultats», souligne l'ONEFD. La commission se chargera également de désigner «les centres d'examen, de collecte et de correction parmi les établissements d'enseignement et ceux de rééducation et la mise en place d'un staff d'encadrement conformément à la fiche technique remise à l'Office». Elle veillera aussi à «réunir des moyens humains, matériels et sécuritaires pour assurer le bon déroulement de l'examen en coordination avec les institutions concernées et l'intervention en cas d'imprévu ainsi que l'organisation d'une réunion de coordination avec les chefs de centres d'examen et de correction». Le nombre des inscrits à l'Office national d'enseignement et de formation à distance est de 455 000 apprenants, tous niveaux d'enseignement confondus. H. B.

Lutte contre la drogue à Béjaïa

27 affaires traitées durant le premier trimestre

«AU MOINS 27 affaires de trafic, détention de drogue et de psychotropes ont été traitées par la brigade de lutte contre les stupéfiants de la police judiciaire de la sûreté de wilaya durant le premier trimestre de l'année en cours», a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ces affaires impliquent 44 personnes, lesquelles ont été déférées devant les juridictions compétentes de la wilaya qui a ordonné la mise en détention de 23 d'entre elles et placé sous contrôle 14 autres, alors que 07 personnes ont été citées à comparaître directement en audience. Ces affaires, précise la même source «ont donné lieu à la saisie de 216 comprimés de psychotropes de différents types et 3,5 kg de kif traité». H.C.